aux initiales M. C. Les effets étaient lacérés à coups de couteau.

La trouvaille fut portée au commissariat de la place Saint-Martin.

On se perd en conjectures.

Accident. — Vendredi, vers midi, M. Emile Descamps, 54 ans, se rendant à la correctionnelle, fut accroché, rue des Oyers, par une voiture de maraîcher.

Atteint assez sérieusement au creux de l'estomac par le brancard de la voiture, Descamps a reçu dans une pharmacie voisine, les soins du docteur Bleuzé.

Il a été accordé remise à huitaine de l'affaire pour laquelle Descamps était appelé.

Il a regagné son domicile à Roubaix, rue de l'Epeule.

Tombée du trottoir. — Une ménagère, Flore Labarre, 36 ans, est tombée du trottoir en sortant de son domicile, 6, rue de Gand. Elle s'est fait une contusion légère au cuir chevelu.

Les enfants. — Frédéric Meury, 11 ans, en jouant au sentier de Lezennes, est tombé dans un fossé, sur un tesson de bouteilles. Il s'est blessé légèrement au genou gauche. Le docteur Bleuzé l'a soigné à son domicile, pavillon Sainte-Marthe.

— Dans les fortifications, une fillette de 8 ans, Suzanne Lamérand est tombée et s'est contusionnée légèrement au bras.

La fillette, qui habite boulevard Victor-Hugo, 209, a reçu les soins du docteur Vermesch.

ROUBAIX

LE SECTIONNEMENT MUNICIPAL de Roubaix

UNE CIRCULAIRE

Voici la circulaire adressée par l'Union Sociale à ses adhérents :

Monsieur et cher Concitoyen,

Les électeurs de Roubaix sont appelés à donner leur avis sur le maintien ou la suppression du sectionnement municipal tel qu'il existe actuellement. L'enquête, ouverte le 11 courant, sera clôturée le 18 et M. le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition des électeurs pendant la journée du lundi 19 juin.

Les signatures doivent être données à la Mairie, Bureau des Elections, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, sans interruption. Le bureau est ouvert le dimanche aux mêmes heures.

L'Union Sociale et Patriotique, espère que tous ceux qui se sont prononcés en faveur du sectionnement en 1899, tiendront à protester contre le projet de suppression proposé par le citoyen Briffaut, conseiller général collectiviste de Wattrelos. Ils n'oublieront pas que ce mode d'élection a l'avantage de donner aux différents quartiers de la ville des représentants bien placés pour défendre, au sein du Conseil municipal, les intérêts très divers des électeurs qui les ont élus.

C'est pour maintenir cet état de choses que le Comité de l'Union vous invite à vous rendre à la mairie pendant les délais cités plus haut pour déposer votre signature sur le registre qui vous sera présenté.

L'Union Sociale et Patriotique.

***

La Ligue d'Union républicaine des cantons de Roubaix fait distribuer à ses adhérents l'appel suivant :

Monsieur et cher collègue,

Les collectivistes révolutionnaires, toujours en quête d'agitation, organisent un mouvement de protestation contre le sectionnement, grâce auquel ils ont pu rentrer en minorité à l'Hôtel de Ville de Roubaix.

En votre qualité de partisan de la représentation proportionnelle et du contrôle des affaires municipales, par une minorité, nous vous engageons instamment à aller signer en faveur du maintien du sectionnement municipal, qui assure ce contrôle et la représentation proportionnelle, à l'enquête ouverte à la Mairie (bureau des élections).

Cette enquête devant être close le lundi 19 juin, à six heures, nous comptons sur votre civisme républicain, pour obtenir d'ici-là, la signature de nombreux concitoyens, partisans comme nous de l'espèce ment social.

Agréez, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Président : Achille Rousseau.

Les Vice-Présidents :	Le Secrétaire :
Edouard Rousseau.	Jules Noyelle.
Paul Reaux.	Le Trésorier :
Emile Vrroy.	Paul Reynaud.

Les Habitations à bon marché

A ROUBAIX

et la souscription de la « RUCHE ROUBAISIENNE »

La Ruche Roubaisienne inscrit comme programme de sa souscription, la construction de maisons ouvrières salubres et à bon marché sur des terrains qui lui appartiennent, rue Lemire, au Cartigny. A ce titre elle doit avoir l'approbation et le concours de tous ceux qui s'intéressent au développement et à la prospérité de Roubaix.

Le but que poursuit la Ruche est une expérimentation nouvelle de maisons complètes à usage des ménages ouvriers comportant des locaux suffisants pour des logements de famille. Ces maisons-types doivent faire l'objet d'une étude spéciale, réunir toutes les conditions élémentaires d'hygiène et de salubrité et tout le confort compatible à leur usage, contrairement à ce qui s'est fait jusqu'alors à la Ruche où chaque futur acquéreur avait le droit d'ordonner la distribution de la construction, ces maisons seront édifiées sur un type unique réunissant deux conditions : le bon marché et la salubrité. »

La question du logement est à l'ordre du jour un peu partout; elle est des plus importantes pour une ville industrielle comme Roubaix qui y perd la moitié de sa population pour l'avoir insuffisamment résolue, il est grand temps d'enrayer l'exode de ses habitants vers les communes voisines, de transformer les courées malsaines et faire disparaître les mesures infectes servant encore d'abri à de nombreuses familles.

C'est surtout pour la disparition de ces taudis que doit s'exercer l'action des sociétés de construction; les pouvoirs publics et la municipalité ne peuvent rester indifférents à ce mouvement et doivent seconder par tous les moyens en leur pouvoir les efforts de ces sociétés par de larges subventions et des facilités de mise en état de viabilité des rues créées à cet effet.

Dans quelques villes comme Lyon, Marseille, Cambrai, etc., la question des logements à bon marché paraît se résoudre par l'initiative des caisses d'épargne, elle devient plus complexe lorsqu'il s'agit dans ce cas de rendre l'occupant propriétaire, il paraît plus rationnel de laisser ces initiatives à des sociétés fondées spécialement à cet effet en mettant à leur disposition des ressources au taux le plus réduit.

En faisant appel au crédit public par une émission de 100.000 billets à 1 franc, divisé en quatre séries de 25.000 billets, la Ruche Roubaisienne paraît avoir résolu le côté pratique des capitaux à bon marché et nul doute que le public ne fasse bon accueil à cette souscription sans précédent qui doit distribuer par voie de tirages au sort 80.000 francs de primes sur 100.000 francs de billets émis.

Les pèlerinages au Sacré-Cœur. — Le dimanche 18 juin à la messe de sept heures, grand pèlerinage des Tertiaires de Saint-François et des catholiques (hommes et jeunes gens) de toutes les paroisses de Roubaix. Ce jour-là, *la messe mensuelle des hommes* n'aura lieu que dans la paroisse du Sacré-Cœur.

Chapelle des Carmélites. — Dimanche 18, fête de la Sainte-Trinité, et fête principale de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de le violation du saint jour du dimanche. Messe basse à 7 heures. Messe chantée à 8 heures.

Le soir, à 5 heures, salut solennel, sermon et amende honorable.

Le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée.

Indulgence plénière pour les Associés aux conditions ordinaires.

Gougoltz-Lepoutre au Vélodrome Roubaisien. — Gougoltz, le célèbre champion du monde, de l'heure, derrière petites motocyclettes, qui se rencontrera dimanche prochain au Vélodrome Roubaisien avec Oscar Lepoutre, champion du Nord, à à cœur de maintenir intact son record et sa réputation et li attache une telle importance au match du 18 juin qu'il arrivera dès aujourd'hui vendredi à Roubaix avec son artillerie d'entraînement afin de se familiariser avec la piste. De son côté, Lepoutre qui se prétend imbattable à Roubaix, s'entraîne avec ardeur derrière ses grosses motocyclettes.

C'est à n'en pas douter, à une lutte passionnante d'un bout à l'autre des 60 kilomètres que vont assister les spectateurs qui se rendront dimanche prochain au Vélodrome Roubaisien.

Bathiat fait chaque jour également des essais sur la piste roubaisienne dans son automobile de 25 chevaux avec laquelle il s'est engagé à couvrir, dimanche, 5 kilomètres.

Le départ de la course de 60 kilomètres ne sera pas donné avant 5 h. 1/2 afin de permettre aux spectateurs du Concours hippique d'assister à cette épreuve sensationnelle.

Rappelons que les engagements pour les courses de vitesse qui figurent au programme seront clos ce soir, vendredi à le direction du Vélodrome, à Roubaix, et qu'on peut prendre ses billets à l'avance chez M. Jubé Hertogh, 16, rue de le Gare, à Roubaix.

Violons, Mandolines, Instruments p^r société; **Serépel**, Gde-Rue, 138, Roubaix

Prévoyants de l'Avenir. — *Société civile de retraites.* — La recette de la 127e Section s'élève, pour juin, à la somme de 966 fr. pour un effectif de 2149 membres dont 6 nouveaux. Situation générale de la Société au 31 mai 1905: Capital inaliénable, 54 030.269 fr. ; sociétaires, 482.824 ; sections, 1981. Prochaine recette, dimanche 2 juillet, de 10 h. à midi, Hôtel des Pompiers.

N.-B. — Les Prévoyants qui désirent accompagner à Paris, les délégués de la Section à l'occasion de la fête des « Noces d'argent », qui aura lieu le 16 juillet prochain, profiteront de la réduction de 50 0/0 accordée par les Compagnies de chemins de fer. Le départ aura lieu à partir du 13 juillet, le retour du 16 au 18 juillet.

Faire parvenir les adhésions au Secrétaire, Hôtel des Pompiers, jusqu'au 25 juin dernier délai.

Pour les pauvres. — Le Comité du festival du Cul-de-Four a fait verser au Bureau de bienfaisance la somme de 100 fr. 30 produit des quêtes faites les 11 et 12 juin.

Fédération des Syndicats de l'Industrie Roubaisienne (Syndicat des ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix). Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix.

Dimanche de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Mendicité. — Louise Delfosse, et Clémence Vincheat, demeurant ensemble 27, rue de la Lys, sont valides, et cependant ne cessent de mendier ; aussi ont-elles été arrêtées rue d'Alger, et seront conduites à Lille aujourd'hui.

Un concert à l'Hospice civil. — L'excellente société l'Union Fraternelle Mutuelle des Anciens soldats musiciens français, donnera un concert à l'Hospice civil, rue de l'Hospice, dimanche 18 juin, de onze heures à midi. En voici le programme :

1. Allegro militaire, Jung. — 2. Lugdunum, ouverture, Allier. — 3. Souvenir, valse, Waldteufel. — 4. Polka pour deux pistons, Raynauld, solistes, MM. Hanneloucke et Jorion. — 5. Défilé avec tambours et clairons, Meister.

La Maison Chombart-Payen, 7 et 9, rue de Bois, Roubaix, met en vente un grand choix de modèles nouveaux, en : Costumes, Pardessus, Coiffets, Jupes, Jupons, Corsages, etc. Elle se recommande pour le bon goût et la qualité de ses articles

Les accidents du travail. — Une bobineuse, Marie Maes, 22 ans, rue de Cartigny à Roubaix, travaillant à la fabrique de M. Etienne Motte, a eu la main prise dans l'engrenage d'un métier. Le docteur Bernard a constaté un écrasement des phalangettes de l'index, du médius et de l'annulaire droit, a prescrit 25 jours de repos.

— Un tisserand, Jean Neurez, 38 ans, impasse Six, 4, à Lille, en laissant tomber un poids de bascule s'est fait une blessure à l'angulaire droit et à en l'ongle complètement arraché; 20 jours de repos ont été ordonnés à Neurez qui travaillait à la fabrique de M. Cavrois-Mahieu.

Cheval emballé. — Jeudi vers 3 h. 47 du soir, un cheval attelé à la voiture de M. Henri Lepers, boulanger, s'est emballé rue de la Gare; il a pu être arrêté Grande-Place par l'agent de police Couillet qui a été traîné sur un parcours d'une cinquantaine de mètres.

Trouvailles. — Un homme de ville, M. Alphonse Portier, au service de M. Labbe rue du Rivage, à Wattrelos, a trouvé, rue de l'Epeule, trois actions de la Société coopérative *Progrès-Avenir-Tourcoing.*

— Le jeune Charles Bée, demeurant rue Mare-Béguin; 8, a trouvé deux clefs qu'il a déposées au bureau de police du 3e arrondissement.

Poivrot méchant. — Jeudi vers 9 h. du soir, un ivrogne a injurié et menacé de mort M. Costumeble, cabaretier rue de Mouveaux. Des agents essayèrent de le calmer ; le pochard se rebella contre la police qui l'a coffré.

Noyé. — Hier matin, vers 4 h. 1/2, a été retiré du canal, quai de Bordeaux, le corps de Nicaise Marlinage, 50 ans, cabaretier-épicier, boulevard de Metz, 43.

Le corps qui avait séjourné dans l'eau un quart d'heure a été transporté à la morgue, puis réclamé par sa famille et reconduit à son domicile.

Etat-civil de Roubaix

Sera remplacé par le BAPTÊME Thomas-Etc., SUPÉRIEUR à tous, 5, rue de Fives, LILLE

du 16 juin

Naissances. — Jean Deleporte, rue du Moulin, 116. — Henri Impens, rue Duflot, 33 — Théophile Vanschevenstoen, r. de Lannoy, cour Boyaval, 30. — Madeleine Bocque, b. Gambetta, 35. — Madeleine Desenois, rue des Charpentiers, 30. — Raymond Delannoure, r. de Lannoy, cour Bonte, 7. — Georges Vanleeken, rue Milton, maisons Selosse 11. — Albert Cauterman, rue Limée, 2. — Georges Lauwarier; Henri Ventléghem ; Germaine Dupont ; Fernand Taillez, boul. de Cambrai. — Louis Catoire, rue Blanchemaille.

Décès. — Gérardine Decouninck, 2 ans, rue de la Guinguette, 44.

WATTRELOS

La fête laïque du 18 juin. — Il paraît qu'il y a brouille dans le clan radical. On voulait faire grande manifestation laïque le 18 juin. Les enfants des écoles communales devaient défiler à la fraîcheur du soleil de 11 h. 1/2, drapeau et musique en tête. Un concert devait être donné par les Enfants de la Lyre. Une pétarde qui plusieurs fois déjà a été sacrifiée pour semblables fêtes devait l'être encore.

Les enfants auraient pu la pétiner tout à leur aise.

Le programme est changé. Il y aura distribution de gâteaux aux frais des contribuables (bien entendu), quelques chants appris avec peine depuis des semaines : ce sera tout. Chacun sera fait sa tête. Maîtres et délégués cantonaux seront satisfaits.

Consolez-vous Wattrelosiens qui ne demandez que la paix. Réjouissez-vous quand même, vous aurez ce jour-là grande duccasse, vous trouverez musique, divertissements sur le Grand'Place et la place du Moulin, voire même des gâteaux et des fritures, mais... à vos frais.

La fraude. — Les préposés Wemel Henri et Jouville Camille, étant de service au « Pavé des Ballons », ont arrêté le nommé Dejonckère Charles, tireur de cordes, âgé de 16 ans, né à Tourcoing, domicilié à Croix, rue du Riez, 15, qui était porteur de 8 kilos de café vert d'une valeur de 24 fr.

Accident du travail. — Chez MM. Dhalluin-Lepers, Flore Rasson, 21 ans, tisserand, rue du Sapin-Vert, 71, s'est contusionné le pouce gauche. Docteur Duham ; 8 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 16 juin. — Naissances. Alice Buyck, Petit-Paris. — Lucien Nivelle, rue Monge, 64. — Léa Monrice, rue Jean-Bart, 17. Décès. — Léon Leman, 20 ans, garçon boucher, rue du Crétioier. — Martha Delecluse, 9 ans, 5 mois, rue Thionville. — Elodie Delmarque, 41 ans, ménagère, rue du Trou-de-Fouan.

LUMINOL Savon national français pour linge, flacelles, laine, ménage. *Victor Vaissier.*

CROIX

Tir. — Demain dimanche 18 juin, dernier jour du grand concours de tir au fusil et à la carabine organisé par la « Revanche » estaminet du *Petit-Riche*, à l'Allumette.

Le concours commencera à 7 h. du matin et comporte 24 prix en espèces et un grand nombre de prix en nature pour les catégories d'honneur et de bas nombre.

Nous rappelons aux commerçants que la vérification des poids et mesures commencera à la mairie, lundi prochain, de 9 heures du matin à 4 h. 1/2 du soir. Elle continuera les 20, 21 et 22 juin.

Pauvre folle. — Le garde Spriet a arrêté une pauvre femme déguenillée qui causait du scandale sur la place Saint-Martin. Emmenée au commissariat, elle déclara se nommer Maria Wilms, 34 ans, artiste lyrique à Béthune ; elle avait laissé ses papiers à Hénin-Liétard, au *Casino*.

Elle avait jeté ses souliers, car elle préférait marcher sans chaussures.

Le docteur Demoulin reconnut qu'elle était atteinte d'aliénation mentale. Elle a été conduite à l'hôpital de Roubaix.

HEM

Accident de travail. — Ponthieu Henri, 16 ans, demeurant à Toufflers, aide-tisserand chez MM. Parent et Desurmont, au Petit-Lannoy, se mettant sur les genoux, a été piqué par une pointe de cuivre, il en est résulté une blessure au genou droit. 10 jours de repos ; docteur Caudmont.

La duccasse. — C'est dimanche prochain, de nombreux forains sont venus depuis mercredi soir s'installer sur la Place. Espérons que le beau temps voudra bien se mettre de la partie. Nous leur souhaitons de bonnes recettes.

HEM. — Naissance du 15 juin. — Jules-Sidoine Parent, le Tric.

LANNOY. — Du 15 juin. — Décès. — Suzanne Lesimple, 2 jours, rue des Remparts.

LYS. — Du 15 juin. — Pierre Dewaeghe, 46 ans, forgeron, rue de Strasbourg.

SAILLY. — Du 15 juin. — Décès. — Lucienne Deberghes, 12 ans, au Tronquois.

TOURCOING

LE BOULEVARD INDUSTRIEL

Au cours de l'enquête sur l'utilité du Boulevard industriel cinq Tourquennois présentèrent des réclamations relatives à leurs intérêts particuliers et un sixième fit des observations d'ordre général.

Parlant de ce dernier, en réunion du Conseil, M. Delphin Dumortier s'écria, aux applaudissements des autres conseillers : « Il réclame parce qu'il est catholique et qu'il n'aime pas l'administration municipale.

Le boulevard industriel n'est pourtant pas le chemin du Ciel. En faisant sa prière nul catholique ne dit : « donnez-nous un boulevard industriel » pas plus qu'il ne demande d'être « délivré du boulevard industriel ». C'est là une question fort indifférente au point de vue de la foi.

Ce boulevard sera-t-il tout au moins le chemin qui nous mènera vers la prospérité toujours plus grande de notre industrie ?

Le Conseil municipal répond affirmativement. Tout le monde souhaite qu'il en soit ainsi. Mais il s'en faut — et de beaucoup — que la prospérité industrielle de notre ville soit uniquement liée à la création d'une nouvelle grande artère. C'est même une question très secondaire en l'espèce.

Il s'agit, plus simplement, de prévoir si l'énorme dépense que nécessitera le boulevard sera compensée par les services qu'il rendra dans l'avenir. Dans cet ordre d'idées, beaucoup de Tourquennois, de toutes les opinions, partagent l'optimisme de la municipalité; mais il en est d'autres qui font des réserves dont il est bon de tenir compte.

Ni l'incartade de Delphin Dumortier, ni l'approbation de ses collègues ne sont une réponse aux observations du protestataire qui a déposé à l'enquête.

Si l'on consulte les gens pour se moquer ensuite de leur avis, sous prétexte qu'ils appartiennent à telle ou telle confession religieuse, ce n'est pas la peine de les déranger.

L'entreprise est pourtant si grosse de conséquences, elle peut être si heureuse ou si parfaitement inutile pour la Ville, que des esprits plus avisés que ne le sont nos édiles, auraient aimé à être contrôlés avant de la commencer. Il y a quelquefois beaucoup à apprendre chez les contradicteurs.

Nous avons déjà donné les raisons qui militent en faveur du boulevard industriel et que M. Dron a mises en relief devant le Conseil municipal.

Voici maintenant celles que M. J.-B. Mathieu a données contre l'entreprise ; nos lecteurs pourront ainsi juger les deux façons d'envisager la question :

L'utilité du boulevard industriel est des plus aléatoires. Ce qu'il y a de plus certain c'est qu'il va grever le budget de la ville d'une très lourde dette. Rien que pour son installation la ville a déjà voté 775.000 fr. Et cette somme n'est qu'un *très petit minimum* auprès de ce qu'il faudra encore dépenser pour mettre ce boulevard en état de viabilité, c'est-à-dire pour y installer la canalisation pour les eaux, l'éclairage, l'aqueduc, le pavage, la voie ferrée, etc., sans compter les frais annuels qui seront toujours très grands pour son entretien, sa sécurité et la surveillance qu'il faudra y exercer, étant à craindre qu'il sera toujours le rendez-vous des gens sans aveu et des fraudeurs

Chacun se demande comment ce boulevard pourra mériter son nom de boulevard industriel ? Il est très douteux que les industriels y établissent un jour leur industrie ; ils savent et sauront toujours choisir eux-mêmes leur emplacement et les endroits les plus favorables et les plus avantageux. La voie ferrée qui sera installée le long du boulevard ne les arrêtera pas beaucoup et ne sera pour eux qu'un point tout à fait secondaire; ils savent bien que s'ils se servent de cette voie ils n'auront pas le transport pour rien. Les quartiers de la ville qui seront toujours préférés par les industriels sont les quartiers de la Marlière, de la Croix-Rouge et, passant par la Grande Place, qui s'étendent jusqu'à la gare des France, ayant pour limite Roubaix et Mouveaux. Les quartiers de la Basse-Ville et du Brun-Pain sont presque complètement délaissés; les quelques industries qui s'y sont installées le regrettent vivement.

Je crois ajouter que ma protestation ne visant que l'intérêt général, a d'autant plus de valeur que, personnellement, j'ai avantage à ce que le boulevard se fasse et la prouve, c'est que je me suis arrangé pour la cession à l'amiable de mon terrain à la ville.

On a vu, dans le compte-rendu que nous avons publié de la séance de jeudi du conseil municipal que cette protestation n'a pas été prise en considération.

Toujours le pétrole !

Vendredi, à 11 h. 3/4 du matin, Blanche Maertens, 35 ans, femme de M. J.-B. Vermesse, boucher, rue des Phalempins, 38, versa du pétrole dans son feu pour le raviver. Une flamme jaillit par le trou qui sert à l'introduction du tisonnier dans les poêles en fonte système Godin.

Le jupon de Mme Vermesse prit feu. La pauvre femme appela au secours mais, avec une rapidité inouïe, les flammes avaient gagné toutes les parties de son habillement. Quand son mari arriva, il prit sa femme dans ses bras pour éteindre le feu. Il y parvint en peu de temps après s'être brûlé lui-même aux deux avant-bras.

La victime est dans un triste état. Les vêtements carbonisés adhéraient aux chairs tuméfiées ; le tête était démesurément enflée. Le docteur Delgrange ne répond pas de pouvoir la sauver.

Si n'y a pas quinze jours, nous verrions, à cette même place, l'accident survenu à une autre ménagère, qui avait également commis l'imprudence de verser du pétrole dans son feu.

Quand donc les terribles conséquences d'une telle pratique le feront-elles abandonner ?

Eglise du Sacré-Cœur. — Dimanche, à sept heures, pèlerinage du Tiers-Ordre (Fraternité Sainte-Marie). Des places seront réservées aux tertiaires près la Sainte-Table.

Après l'Evangile, allocution par M. l'abbé Huré, directeur de la Fraternité.

Action Libérale Populaire (1re section). — La 1re section vient de se réunir au Bar Lorrain, sous la présidence de M. Eugène Loridan.

Après la nomination de la révision des listes électorales.

M. Eugène Loridan parle ensuite de la prochaine réunion qui aura lieu au Casino et où M. Grousseau prendra la parole. Il donne ensuite la parole à M. Lenoir qui expose longuement la question du Maroc. Il en étudie l'origine et les difficultés actuelles. Aurons-nous la guerre ? Il semble que l'heure soit on ne peut plus favorable pour l'Allemagne. Quoiqu'il advienne, nous n'aurons pas à voir si le drapeau est engagé, qui le tient mais simplement à le rejondre et à le défendre.

M. Loridan annonce ensuite que les réunions auront lieu désormais le 3e jeudi de chaque mois.

A la Botte d'Argent, *Vve Eug. Niezette-Dubois*, 23, rue Saint-Jacques, Tourcoing. — Grand choix pour 1re Communion. Chaussures de première marque.

Manœuvre de pompes. — Dans l'après-midi de vendredi, l'Administration municipale a prescrit une manœuvre qui eut lieu entre les ponts de l'Espierre et du Halot, derrière le Lycée. Les pompes à vapeur ont donné entière satisfaction.

Concert public. — La fanfare des trompettes de la « Revanche » exécutera dimanche, à 5 h. 1/2, place Thiers, les morceaux suivants : Le Redoutable, air varié, Historiette et polka pour deux trompettes, de A. Braye ; Grande marche de Lambert et Brise de Mai, de Ch. André.

DEBRABANT

22, rue de Tourcoing, Tourcoing

Le plus grand choix de la Région.

Les Meilleures marques

Chaussures Américaines

Enfant blessé. — Deux jeunes gens, Charles Pollet et Clother Clay, 12 ans, jouaient sur un tas de bois dans la cour de Clay, rue du Beau-Laurier. Le petit Pollet, âgé de 12 ans, est tombé et s'est fait une blessure à la tête. Le docteur Debuchy lui a prescrit 15 jours de repos.

Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Valentin Roussel, tissage et filature de cardes, vendredi soir, à 10 h. 1/4. Les pompiers sont arrivés aussitôt. Un quart d'heure après tout était terminé.

Les dégâts ont très peu d'importance.

Brûlure. — Jean Lepers, 17 ans 1/2, bâcleur, rue du Dahomey, 26, s'est fait une entorse du poignet gauche à la suite d'une chute dans son atelier. Docteur Ledue ; repos de dix jours.

Expulsé. — Jules Delcersnyder, rue du Moulin-Fagot, ayant été condamné à quinze jours de prison pour rébellion envers les agents, s'est vu signifier, à l'expiration de sa peine, un arrêté d'expulsion.

Delcersnyder, qui est belge, a été conduit jeudi à l'extrême-frontière.

Etat-civil de Tourcoing

du 16 juin

Naissances. — Droschaut Andréa, rue du Clinquet, 44. — Parmentier Marguerite, rue du Blanc-Seau, 224. — Ménaert Roger, rue de Tournai, 18.

Décès. — Hage Isabelle, 65 ans, rue de Lille. — Cairy Florence, 21 ans, boulevard Gambetta, 163. — Moreau Lucien, 1 mois, rue du Congo, 89.

BOUSBECQUE

Un accident qui aurait pu être mortel s'est produit vendredi matin vers six heures à la papeterie.

Un ouvrier, Henri Struver, était monté dans un moulin, destiné à débarrasser les chiffons de la poussière, pour le nettoyer, quand par une fausse manœuvre, un autre ouvrier fit marcher le moulin. Le malheureux devait être broyé. Après quelques tours il fut heureusement projeté sur le sol.

Quand on le releva, il portait de nombreuses blessures. Après avoir reçu les premiers soins que réclamait son état, et les secours de la religion, il fut transporté à l'hôpital de Wervicq-Belgique. On ne désespère pas de le sauver. Henri Struver, marié et père de deux enfants, est cabaretier à Wervicq.

HALLUIN

Conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 6 h. 1/2, sous la présidence de M. Defretin, maire. Dix-huit conseillers sont présents. M. Aimé Vanackère fils est nommé secrétaire.

— Comptes d'administration du maire pour 1904. — Les recettes s'élèvent à 365 mille 855 fr. 79 et les dépenses à 319 mille 691 fr. 62, soit un reliquat définitif de 46.164 fr. 27. — M. Jules Demeestère remercie M. Defretin de la bonne gestion des finances de la commune. M. le Maire remercie.

— Chapitres additionnels de 1905. — Les recettes s'élèvent à 47.149 fr. 88 et les dépenses à 46.719 fr. 80. Excédent de recettes 430 fr. 08.

— Budget primitif de 1906. — Les recettes ordinaires s'élèvent à 215.750 fr. 99 et les recettes extraordinaires à 82.428 fr. 01. Total des recettes 298.179 fr.

Les dépenses ordinaires se chiffrent à 215.749 fr. 70, les dépenses extraordinaires à 82.428 fr. 01.

Total des dépenses 298.177 fr. 71. Soit un excédent de recettes de 1 fr. 29.

Le centime communal vaut 1.151 fr. 38, contre 1.133 fr. 67 en 1904. Il y a une augmentation de 18 fr. environ.

Le nombre des centimes votés pour faire face aux dépenses ordinaires et extraordinaires est sensiblement le même que l'an dernier, quoique un peu inférieur.

De 96,67 pour 1905, il passe à 96,99 pour 1906, et ce malgré la subvention supplémentaire de 2.250 fr. accordée à l'Hospice et celle de 7.000 fr. allouée au Bureau de Bienfaisance.

Ce qui porte à 50.000 fr. les subventions votées à ces établissements, savoir : 13.000 f. à l'Hospice et 37.000 fr. au Bureau de Bienfaisance.

Les autres recettes et dépenses pour 1906 sont identiques à peu de choses près à celles prévues pour 1905.

Toutefois, on note une diminution de 3.000 fr. dans le rapport de l'octroi.

— Caisse de retraites pour les gardes-champêtres. — M. Brunin, brigadier de police, et les gardes-champêtres sollicitent du Conseil le participation de la commune dans la caisses de retraites des gardes-champêtres. La Commission des finances donne un avis favorable. La part de le commune est de 36 fr. par garde, soit une somme annuelle de 288 fr. La durée du versement est de 15 ans. Le Conseil ratifie le décision.

— Fête vélocipédique. — L'Union Cycliste Hallunoise organise une fête vélocipédique à laquelle participera la Fanfare de l'Union Cycliste du Nord. Le Conseil vote 100 fr.

— Trois demandes d'augmentation de traitement présentées par des fonctionnaires sont ajournées.

— Acquisition d'un tombereau. — Le Conseil vote 700 francs pour achat d'un tombereau destiné à l'enlèvement des boues.

— Octroi. — La revision et les prorogations arrivent à terme le 31 décembre. Il s'agit de leur renouvellement. Les recettes de l'octroi forment les 3/5 du budget, c'est donc une question très importante. Renvoyé à la commission des finances.

— Soutiens de famille. — Plusieurs demandes de soutiens de famille reçoivent un avis favorable.

La création d'un Hôpital

LES PROJETS DE LA COMMISSION

La Commission des Finances présente son rapport concernant le choix du terrain pour le nouvel hôpital. Trois emplacements sont en vue, l'un sis rue des Processions, entre le cimetière et l'abattoir ; l'autre situé chemin de Neuville, près du caoutchouc, le dernier est placé, route de Lille, au-dessus du quartier de Sébastopol et à proximité du chemin de Péruwelz qu'il limite en partie.

D'après les données du notaire, les deux premiers terrains pourraient être obtenus au prix d'un franc le mètre-carré.

Quant au troisième, qui a une contenance totale de 23.300 mètres, le prix fait varie entre 2 fr. 15, 2,05, 1,75 et 1,30 le mètre selon la superficie que l'on désirerait acquérir.

Avant de faire un choix, la Commission s'est arrêté à certaines propositions faites par l'un et l'autre de ses membres.

D'abord elle s'est demandée si l'hôpital serait uniquement destiné aux malades et formerait un établissement distinct des hospices actuels ou se réuniraient en un seul lieu, l'hospice et l'hôpital projeté on ne ferait pas du nouvel asile un hospice-hôpital.

S'il lui a semblé que la fusion de ces établissements serait économique à tous points de vue : direction, personnel, chauffage, cuisine, entretien, etc.

Alors l'hospice et l'hôpital situés rue des Ecoles, deviendraient libres et comme bientôt l'école communale de garçons de la rue de Lille devra être transférée dans un local plus spacieux, la commission a émis l'idée de demander aux autorités académiques et l'une ou l'autre de ces constructions ne pourrait sans trop de frais être aménagée à usage d'école.

Autrefois l'hôpital actuel servait de bâtiment scolaire.

La Ville qui paye un loyer de 1500 fr. l'an pour l'école de la rue de Lille réaliserait une économie qui serait un allégement aux frais d'amortissement de l'emprunt à contracter pour couvrir la dépense du nouvel hôpital.

Pour le cas où la chose ne pourrait se faire, un autre projet consisterait à percer à travers l'hôpital une rue qui par son débouché sur la rue des Ecoles faciliterait les communications des quartiers sis entre la rue de la Paix et l'Abattoir avec le centre de la ville.

Le terrain non inutilisé pour la nouvelle voie serait mise en vente.

Revenant ensuite à la question de l'emplacement du nouvel asile, la Commission a marqué sa préférence, toute question de prix réservée, pour la route de Lille.

Il lui a semblé que cet endroit était des plus favorables à cause de son éloignement de l'agglomération, de sa situation à l'entrée de la ville et le long d'une artère principale et du voisinage de la bocque.

Cependant avant de se prononcer définitivement, elle a décidé de visiter chacun des terrains proposés, car la Commission ne perdra pas de vue que l'affaire qu'elle examine est grosse d'importance; elle sera une cause de dépenses extraordinaires pour la Ville et partant, en ce moment où les finances municipales souffrent du marasme général des affaires, il est prudent de ne pas aller trop vite en besogne et d'étudier sérieusement la situation.

Il ne faudrait pas que l'exécution de ce projet soit une cause de déchéance pour la ville par un accroissement outré des centimes additionnels. La Commission sait que charges locales sont lourdes et qu'il serait téméraire de les augmenter beaucoup, mais elle n'ignore pas davantage que le soulagement des malades exige des sacrifices qu'une ville a le devoir de s'imposer.

Si donc les ressources du moment n'autorisent pas la réalisation d'un projet complet on pourrait toujours commencer par élever un ou plusieurs pavillons quitte à agrandir par la suite. La Commission espère trouver à bref délai une combinaison qui, tout en sauvegardant les intérêts des contribuables permettra de satisfaire aux besoins de la population indigente, malade, infirme ou âgée de la ville.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'agitation en Russie

Cracovie. — Une dépêche particulière de Varsovie rapporte que le Conseil de guerre a condamné à mort 46 juifs qui avaient pris part aux derniers troubles ; ils ont été fusillés dans la cour de la Citadelle.

400 autres inculpés passeront devant le Conseil de guerre, juridiction spéciale instituée pour la répression des émeutes.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La santé de Rodjestvensky

Saint-Pétersbourg, 16 juin. — On a reçu, par voie diplomatique, à l'état-major de la marine, des nouvelles satisfaisantes de la santé de l'amiral Rodjestvensky.

On espère qu'on pourra éviter l'amputation de la jambe. Sa blessure à la tête est en voie de guérison, mais les souffrances de l'amiral sont encore très grandes.

On pense qu'en août prochain il pourra retourner en Russie, le gouvernement japonais lui ayant accordé l'autorisation de quitter le Japon aussitôt que sa santé le lui permettrait.

EN MANDCHOURIE

Saint-Pétersbourg. — D'après un télégramme de Linievitch, un détachement russe a forcé l'ennemi à reculer jusqu'au village de Ou-Tan-Toa.

La suppression du sectionnement

Par arrêté en date du 13 mai dernier, M. le préfet demande au Conseil de formuler son avis et ses observations sur une demande de suppression du sectionnement électoral d'Halluin. Ce sectionnement fut établi en 1890, malgré le Conseil municipal; aujourd'hui considérant combien cette institution est contraire aux intérêts de la ville et des électeurs un groupe de ces dernières en demande la suppression.

M. Defretin explique les raisons des partisans de la suppression et le Conseil prend une délibération dont voici les considérants :

Le Conseil considérant que la population agglomérée de la ville est supérieure à 10.000 habitants et que d'après le chapitre 5 de l'article 11 de la loi du 5 avril 1884 seul applicable dans ce cas aucune des sections ne peut avoir moins de quatre conseillers à élire ;

Considérant en outre que le sectionnement actuel comporte l'élection dans la section des Colbras d'un nombre de conseillers inférieur à quatre, que dès lors le sectionnement est établi en violation des dispositions de la loi.

En conséquence, le Conseil émet un avis favorable à la demande tendant à la suppression du sectionnement électoral de cette ville.

La duccasse aura lieu dimanche prochain. De nombreux forains ont installé leurs établissements sur la place Verte.

A l'occasion de la duccasse la Philharmonie exécutera à la grand'messe qui aura lieu à 9 h. 1/2 *Hérodiade*, de Massenet.

HALLUIN. — Naissance du 15 juin. — Vanfille, Marie-Louise, rue Saint-André.

— Du 16 juin. — Naissance. — Hubert Jeanne, rue d'Arcole.

Décès. — Verfaillie Marguerite, 60 ans, rue des Ecoles. — Tiberghien Louis, 74 ans, chemin de Péruwelz.

PHOSPHATINE FALIÈRES, Aliment des En